

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE  
SEANCE PLENIERE DU 17 SEPTEMBRE 2025**

Le Conseil de l'UFR de Pharmacie s'est réuni le 17 septembre 2025 à 10h, sous la présidence de Madame Christiane FORESTIER, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

Sont Présents :

Collège A : M. BEYSSAC Erick, M. CHEZAL Jean-Michel, Mme CHEZET Florence, Mme COURTEIX-RAUSH Christine, Mme GUEIRARD Pascale, M. ROUZAIRE Paul, Mme SAUTOU Valérie.

Collège B : M. BALESTRINO Damien, M. DEBITON Eric, Mme DECOMBAT Caroline, Mme QUINTANA Mercedes, Mme SAVANOVITCH Chantal, M. TALVAS Jérémie.

Collège BIATSS : M. BERTUCAT Maxime, M. BRED Alexis, Mme GRANDSEIGNE Pauline, Mme VIGNAL Alexine

Collège étudiant : Mme DUPUIS Agathe, Mme ENGRAND Lou-Ann, Mme FARGE Louise, M. LAVAURE Paul, Mme PRIAM Manon, M. ROCHE Mathéo, M. OGHEARD Florian, Mme RAMOS Léa, Mme VAURS Gaëlle

Personnalités extérieures : Mme LALLE Dominique, M. BORDAS Bruno, Mme BERNARD Lise, Mme OUDOUL Delphine

Les invités permanents : Madame ROBERT Gaëlle, Mme WEBER Valérie

Sont excusés :

Collège A : M. BALAYSSAC David, Mme TERRAIL Laurence, M. WALRAND Stéphane.

Collège B : Mme LAINE Emmanuelle, M. MALLET Christophe, Mme VIVIER Magali, M. WERSINGER Eric.

Collège étudiant : M. PRADELEIX Pierre

Personnalités extérieures : M. OSSEDAT Philippe, Mme DE LAROUZIERE Sylvie

**ORDRE DU JOUR**

**I. Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Madame le Doyen donne lecture du procès-verbal de la séance précédente en date du 25 juin 2025. Il est soumis au vote du Conseil et approuvé à l'unanimité.

**II. Accueil d'un nouveau membre élu au sein du Collège B**

Suite à la promotion interne dans le corps des professeurs des universités (repymidage), Madame Valérie WEBER est promue professeur, de ce fait elle ne peut plus siéger au Conseil en tant que représentante du Collège B. Elle demeure invitée permanente en tant que Directrice des Etudes.

Madame Caroline DECOMBAT est accueillie en tant que représentante du Collège B au sein du Conseil de l'UFR de Pharmacie, étant suivante de liste suite aux élections du mois de mars 2025.

### **III. Représentants au Conseil**

Suite au renouvellement du Conseil de l'UFR de Pharmacie, le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand a désigné un représentant suppléant des Pharmaciens ou des Biologistes des Hôpitaux en choisissant Madame Charlotte ORIS.

La désignation de la nouvelle représentante suppléante est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité.

### **IV. MCCC PASS-LAS, Règles de classement et d'admission dans les études en Santé à l'issu du PASS, des LAS et des M1/M2 Accès Santé, année universitaire 2025/2026**

Ce point est présenté par Monsieur Olivier CHAVIGNON, co-responsable pédagogique 1<sup>er</sup> cycle PASS.

Monsieur Olivier CHAVIGNON détaille les modifications proposées au MCCC. Elles portent sur :

- La diminution du nombre d'UE du bloc spécifique : la mineure santé comprenait 10 UE, elle en comprend désormais 9
- L'UE imagerie passe en bloc spécifique et disparaît de la mineure santé
- L'UE Déterminants de la santé disparaît
- L'UE Douleurs passe en bloc spécifique, son nombre de crédits passe de 2 à 1
- Introduction d'une nouvelle UE : Biologie cellulaire, de 3 crédits, sous la responsabilité de Madame Pascale GUEIRARD

Concernant le bloc spécifique pharmacie, Madame le Doyen-Directeur rappelle que la mise en place d'UE communes avec les autres blocs spécifiques est récente.

S'ensuit un temps d'échange autour des modifications apportées aux MCCC.

Une question est posée sur la disparition de l'UE Déterminants de la Santé. La raison exprimée est la limitation du nombre de crédits. L'intégration de l'UE Biologie cellulaire a en effet nécessité le retrait d'autres UE, notamment celles comprenant des redondances avec le reste du programme.

Une interrogation est portée sur la pertinence de l'UE Imagerie dans le bloc pharmacie. Ce sujet avait été discuté avec tous les étudiants, tous trouvaient que les déterminants de la santé comportaient des notions générales vues durant le Service Sanitaire. Madame le Doyen-Directeur précise que Madame Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT a pris acte des modifications et adaptera ses interventions pour le SSES, en fonction du contenu de l'UE vu en amont avec les enseignants.

Les MCCC votés par le Conseil de l'UFR de Pharmacie au mois de juin 2025 ont été soumis au CFVU, ils vont être signés et mis à disposition sur le site internet de l'Université et sur l'ENT très prochainement.

Les MCCC sont soumis au vote du Conseil et adoptés à l'unanimité.

Suite au vote des MCCC les règles de classement et d'admission dans les études en santé à l'issu du PASS, des LAS et des M1/M2 Accès Santé sont également présentées par Monsieur Olivier CHAVIGNON. Celles de l'année 2024/2025 ont été reconduites, il n'y a pas de changement, la composition du Grand Jury n'a pas été changé et les conditions de candidature sont les mêmes.

Le nombre de places ouvertes en pharmacie sera de 100 à partir de la rentrée universitaire 2026/2027 au lieu de 97 les cinq dernières années.

S'ensuit un temps d'échanges sur l'intégration des PASS, LAS, Passerelles en Pharmacie.

Madame le Doyen indique qu'une L1 commune à tous les étudiants est en cours de réflexion suite aux critiques faites par la Cour des Comptes. Cette modification devrait s'appliquer à la rentrée universitaire 2027, le ministère souhaitait que l'UCA soit pilote de ce changement, une audition devait avoir lieu en septembre cependant la démission du gouvernement a neutralisé toutes les démarches mises en place.

L'un des principes de cette L1 commune serait le PACTE de territorialisation. Ce dispositif permettait aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année d'avoir accès aux cours dans leur département d'origine, à distance. L'objectif est de diversifier les profils d'étudiants pouvant accéder aux études de Santé, et d'inciter les futurs professionnels de santé à pratiquer leur métier dans les zones sous denses. Les questions se posent sur les moyens qui vont pouvoir être mis en place pour permettre aux étudiants d'avoir cours à distance, le système de bourses et la communication sur les études en Santé. La réflexion est donc toujours en cours.

#### **V. Tarification de mise à disposition des locaux du Département de Simulation en Pharmacie Année Universitaire 2025/2026**

Ce point est présenté par Madame Gaëlle ROBERT, Directrice Administrative de Composantes.

L'UFR de Pharmacie dispose d'un Département de Simulation équipé de matériel avancé. Les statuts des locaux ont été votés l'année universitaire précédente (2024/2025). Plusieurs sollicitations extérieures ont demandé à bénéficier de ces plateaux, pour les louer sans que l'UFR ne soit prestataire de formation. Cette opportunité ouvrirait la possibilité de tisser un réseau avec des partenaires extérieurs, d'amener l'université à devenir un lieu où les professionnels du territoire se regroupent et se forment sur le même campus que les étudiants.

La tarification prend en compte le taux d'utilisation du matériel ainsi que des locaux, afin de constituer un budget permettant de renouveler et de mettre à jour le Département de Simulation.

Madame Gaëlle ROBERT présente la tarification journalière (jointe en annexe) proposée pour les structures privées et publiques, prenant en considération l'objectif commun avec le CHU.

Les espaces sont mis à disposition sans mannequin, compté comme matériel spécifique. Les consommables sont cependant compris dans la tarification. Un cahier des charges regroupera les demandes spécifiques de la location des locaux, dans lequel sera demandée la description des objectifs de l'occupation des salles.

La finalisation de l'environnement informatique sur le logiciel et l'accès à des patients fictifs, en lien avec le CHU, est en cours.

S'ensuit un temps d'échanges autour de la location des locaux de l'université, notamment sur le nombre de demandes de plus en plus importantes, générant des recettes intéressantes.

Il est également précisé qu'il est possible de refuser la location de certains espaces pour des raisons déontologiques ou éthiques. Cette vérification est d'autant plus importante que l'UFR de Pharmacie et l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales ont signé une charte de déontologie.

Toutes les informations concernant la location des locaux seront mises à disposition sur le site internet de l'UFR, indiquant l'adresse mail générique du Département de Simulation pour les prises de contact. Madame Céline MONGARET, Directrice du Département de Simulation et Référente Santé Numérique (AMI CMA) peut également apporter des informations complémentaires.

Espace de simulation concerné	Tarification journalière Structure publique	Tarification journalière Structure privée
Pharmacie Pédagogique	950 € / journée (Salle 002 comprise)	1 250 €s / journée (Salle 002 comprise)
Chambre hospitalière	150 € / journée	300 € / journée
Salle de débriefing	150 € / journée	300 € / journée

**A noter (1) :** les espaces sont mis à disposition sans mannequins basse ou hautefidélité ou matériels spécifiques.

**A noter (2) :** les consommables sont compris dans la tarification.

La tarification de la mise à disposition des locaux du Département de Simulation est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité.

## VI. Présentation des responsabilités pédagogiques 2025/2026

Madame le Doyen-Directeur présente les responsabilités pédagogiques pour l'année universitaire 2025/2026. Elle précise que peu de changements ont été effectués.

La première nouveauté est l'ajout des référents du Master Santé Publique :

- Master Santé Publique : Madame Aurore COLLIN, responsable de la mention
- Master Santé Publique parcours 3 Sciences du risque en santé et environnementale et santé au travail (SRS-ET) : Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, responsable de parcours
- Master Santé Publique parcours ' : Education thérapeutique du patient (ETP) : Madame Céline KOSSMANN, responsable de parcours.

La seconde nouveauté de cette année universitaire est la mise en place d'un référent des thèses d'exercices confié à Madame Laetitia DELORT, devenue professeur suite à un repyramide. Ses missions en tant que référente sont les suivantes :

- Vérifier et centraliser les sujets et mots-clés proposés en amont afin d'éviter les doublons
- Animer la bourse aux sujets de thèse sur Moodle
- Inciter à une meilleure répartition des encadrants de thèse parmi les enseignants
- Inciter à une meilleure répartition des membres des jurys pour tous les étudiants (cycles courts et cycles longs)
- Réfléchir à une évolution des pratiques : moindre importance des parties écrites du mémoire en lien avec l'utilisation de l'IA, incitation aux travaux et enquêtes personnels, étoffer la partie orale de la soutenance, revoir ou clarifier les modalités de rédaction
- Stimuler le dépôt des thèses pour l'obtention de prix (Académie Nationale Pharmacie, Ordre...) et donc avoir une vision globale de l'ensemble des thèses soutenues

- Vérifier avec la scolarité le délai des deux ans post fin de 6<sup>ème</sup> année

Madame Valérie SAUTOU remplace Madame Anne BOYER en tantque que responsable du CEPH.

## VII. Point formation continue

Ce point est présenté par Madame Valérie SAUTOU. Il concerne la mise en place d'un diplôme inter-universitaire en commun avec les UFR de Pharmacie de Lyon et de Grenoble.

Ce diplôme est intitulé « Santé et soin, transformation écologique et solidaire ».

Madame Valérie SAUTOU expose la genèse du projet venant en premier lieu d'une réflexion au niveau régional impulsée par les Doyens-Directeurs des trois UFR de Pharmacie (Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon), afin de proposer un objectif commun suite à la journée RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) s'étant déroulée en septembre 2023. De cette initiative a émergé la volonté de mettre en place des actions communes, comme la prévention, la simulation, un bloc écoresponsable, mais également la rédaction d'une charte commune. La problématique principale relevée concerne l'impact carbone des produits de santé. Le but est de former avant tout les pharmaciens des différentes filières, puis d'élargir la formation à des publics qui seraient intéressés par la réflexion et par l'accompagnement de ces dynamiques.

La particularité technique repose sur un DIU comprenant du distanciel avec environ ½ journée par semaine à partir de février 2026, et deux jours de présentiel : la première journée, puis une dernière journée en fin de parcours pour partager les projets et expériences de chacun.

Madame Valérie SAUTOU présente plus en détail le parcours et les objectifs exposés dans le tableau (joint en annexe). Ce DIU comportera peu de cours magistraux et beaucoup d'exercices, avec un accompagnement des projets par les trois référents pédagogiques. Ce parcours sera ouvert à partir de 9 étudiants et peut accueillir 30 étudiants au maximum.

Madame le Doyen-Directeur remercie Madame Valérie SAUTOU ainsi que tous les acteurs ayant porté ce projet complexe, régional et collectifs, et notamment les responsables administratifs. Madame Valérie SAUTOU remercie Monsieur David BALAYSSAC, Madame Aurore COLLIN et Madame Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT pour leur investissement et leur force de propositions.

Concernant la coordination, il a été proposé par Madame Gaëlle ROBERT, Directrice Administrative de Composantes, d'alterner la gestion du DIU entre les trois universités concernées. Il sera d'abord supervisé par l'université de Lyon durant deux ans, puis Clermont-Ferrand les deux années suivantes, et Grenoble pendant deux ans, afin d'équilibrer les intervenants.

La création du Diplôme Inter-Universitaire « Santé et soin, transformation écologique et solidaire » est soumis au vote du Conseil et approuvé à l'unanimité.

## VIII. Modification du Calendrier universitaire 2025/2026

Madame Valérie WEBER, Directeur des études, présente les modifications du Calendrier Universitaire pour l'année 2025/2026.

S'ensuit un temps d'échange durant lequel est demandée la raison de la suppression de la journée du 06 novembre 2025, initialement consacrée à des conférences autour de l'Intelligence Artificielle.

Cette décision a été prise suite à la diffusion du programme du KAP Learning Centre comprenant cette thématique. L’Institut SVSAE ne souhaitant pas faire doublon, la journée est suspendue et sera reportée ultérieurement afin de planifier des conférences en complément de celles proposées au KAP.

Concernant la journée du 30 septembre 2025 destinée à la sensibilisation aux dons et à la greffe d’organes, une information sera transmise aux étudiants par mail.

Le Calendrier Universitaire à jour sera mis à disposition sur le site de l’UFR.

Les modifications du Calendrier Universitaire 2025/2026 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l’unanimité.

#### **IX. Calendrier des Conseils de l’année universitaire 2025/2026**

Madame le Doyen-Directeur présente le Calendrier des Conseils de l’UFR de Pharmacie pour l’année universitaire 2025/2026. Certaines dates ont été modifiées du fait de la tenue des ECOS.

Dates et heures
<b>Mercredi 17 septembre 2025</b> 10h à 12h Salle des Actes
<b>Mercredi 29 octobre 2025</b> 10h à 12h Salle des Actes
<b>Mercredi 26 novembre 2025</b> 10h à 12h Salle des Actes
<b>Mercredi 28 janvier 2026</b> <b>Initialement prévu Mercredi 21 janvier 2026</b> 10h à 12h Salle des Actes
<b>Mercredi 18 mars 2026</b> 10h à 12h Salle des Actes
<b>Mercredi 20 mai 2026</b> 10h à 12h Salle des Actes
<b>Mardi 23 juin 2026</b> <b>Initialement prévu Mercredi 24 juin 2026</b> 10h à 12h Salles des Actes

Des invitations via ZIMBRA seront envoyées par le secrétariat du Doyen-Directeur aux membres du Conseil de l’UFR.

**X. Informations et questions diverses**

- En vue de la mobilisation du 18/09/2025, certains syndicats ont demandé la libération des étudiants afin qu'ils puissent se joindre au mouvement. Cette question a été débattue en Conférence des Doyens qui a pris la décision suivante : le devoir de réserve et de neutralité en tant que fonctionnaire fait que les étudiants ne seront pas incités par l'UFR à se joindre à la manifestation. Cependant les TP, TD et examens ont été déplacés ultérieurement afin de ne pas pénaliser les étudiants qui souhaiteraient s'associer à ce mouvement-là.
- Réflexion périmètre Institut SVSAE : une assemblée générale a eu lieu le 11 septembre 2025, Madame le Doyen remercie les personnels présents lors de ces débats. Tous les personnels seront invités à se prononcer à travers un sondage, puis un vote aura lieu durant le bureau de l'Institut sur le maintien ou non du périmètre actuel. La décision finale sera prise par le directoire.
- La news letter arrivera à la fin du mois de septembre et comprendra des informations sur les locaux.
- Les élus étudiants posent des questions sur les modalités de choix des stages des étudiants DFASP1 pour le mois de novembre, l'information selon laquelle le choix d'une UE de pré orientation influencerait la possibilité d'effectuer ce stage en secteur hospitalier est erronée et sera corrigée.
- M. BORDAS Bruno exprime son intérêt pour la formation AFGSU et a déjà constitué deux groupes d'officiinaux prêts à suivre cette formation. Madame Gaëlle ROBERT répond qu'un cahier des charges leur sera envoyé afin de créer une session spécifique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

**Christiane FORESTIER**  
**Doyen-Directeur**

